



conseil de l'aumônerie
œcuménique des prisons
Genève

p.a Maurice Gardiol, président

27b, route de Bardonnex
1228 Plan-les-Ouates
<http://prisons.epg.ch/>

RAPPORT 2016 DU CONSEIL DE L'AUMÔNERIE

Séances du Conseil

- 22 janvier / 11 mars / 29 avril / 10 juin / 23 septembre / 20 octobre / 25 novembre 2016
- Rencontre Conseil-Equipe : 30 janvier 2016 à Montbrillant

Membres du Conseil pour l'année 2016

BERCLAZ Michel, BOUVIER Paul, CALSTAS Inès (déléguée ECR) **COGO Federica** (aumônier répondant), **FOGNINI Giovanni** (délégué ECR), **GARDIOL Maurice** (délégué EPG, président, **IMSENG Eric** (aumônier répondant), **Jean LANOY, PRETI Philippe** (délégué ECC), **MAGNENAT-FUCHS Nathalie** (déléguée EPG), **VOEGELI Sébastien, TARDIEU Jean** (délégué ECR, depuis novembre)

Membre invitée : **RAZIEH Olia**

Equipe des aumôniers pour l'année 2016

1. Aumôniers répondants

Federica COGO (assistante pastorale ECR, 50% à Champ-Dollon et 10% à Curabilis)

Eric IMSENG (diacre EPG, 60%)

2. Autres membres de l'équipe de l'aumônerie

Jean-François CHERPIT, prêtre ECR (30%)

Christine LANY-THALMEYR, assistante pastorale ECR (45%)

Florence PORTA-GADMER, assistante pastorale ECR (25%)

Agnès WAHLI, officière Armée du Salut (15% jusqu'en septembre 2016)

Mendes REICHENBACH, officier Armée du Salut (15% dès octobre 2016)

Christian REIST, pasteur EPG (50% dont 20% à Curabilis)

Priscille BARGIBANT, Eglise adventiste, (20%)

Adrian DIACONU, archiprêtre de l'Eglise orthodoxe roumaine (5%)

3. Appui pour les célébrations :

Georges et Roselyne Bolay, Arlette Dombre, Guirlande Baer, Emmanuel Fuchs (cultes)

Thierry Fouet, Marc Passera, Xavier Lingg, Giovanni Fognini, Guy Musy, Bruno Füglissteller,

Mgr Charles Morerod, Mgr Pierre Farine (messes)

Sujets traités et suivis par le Conseil

• Equipe d'aumônerie :

Un seul changement est intervenu dans l'équipe cette année : Agnès Wahli a été remplacée par Mendes Reichenbach. L'Armée du Salut a accepté de poursuivre sa collaboration dans le cadre de l'aumônerie œcuménique et assure la prise en charge du salaire de sa formation. Elle organise aussi des formations et des supervisions pour ses propres équipes d'aumôniers de prisons.

Les aumôniers assurent les permanences et les célébrations dans les établissements du quartier (Champ-Dollon, Curabilis et la Brénaz).

A Champ-Dollon des questions se sont posées concernant l'information aux personnes détenues et pour tenter de l'améliorer, un feuillet avec talon réponse en différentes langues a été réalisé. Il est maintenant remis lors de l'arrivée de chaque personne par le greffe de la prison. Malgré la réduction du nombre de personnes détenues dans cet établissement, il y a encore eu près de 2'000 conduites pour des entretiens à l'aumônerie dans le courant de l'année 2017. En ce qui concerne les célébrations, nous avons constaté qu'il n'était pas judicieux de poursuivre ce qui avait été mis en place il y a deux ans au moment des pics de surpopulation et nous avons rétabli les célébrations hebdomadaires ouvertes à toutes les personnes chrétiennes qui souhaitent y participer. Nous organisons en alternance à quinzaine des cultes et des messes et occasionnellement des célébrations œcuméniques. Trente à quarante personnes participent chaque semaine à ces célébrations. Les aumôniers s'efforcent de les animer en plusieurs langues pour tenir compte de la diversité des populations présentes.

Curabilis : Nous avions décidé de faire une évaluation sur deux ans dans cet établissement pour mieux comprendre quelle forme la présence de l'aumônerie devrait prendre et quels moyens nous pourrions mettre à disposition. L'ouverture progressive de Curabilis, avec des utilisations diverses et temporaires des différentes unités, a rendu un peu plus difficile que prévu ce travail d'évaluation. Maintenant que les choses se clarifient quelque peu, nous espérons pouvoir dans le courant de l'année 2017 faire un bilan avec l'aide des deux aumôniers qui assurent des présences hebdomadaires sur place (Federica Cogo et Christian Reist).

La Brénaz : La première année de fonctionnement de ce nouvel établissement d'exécution de peines, qui pourra accueillir jusqu'à 160 personnes une fois la rénovation de l'ancien bâtiment (Brénaz 1) achevé, a donné l'occasion à l'aumônerie de discuter avec la direction de la manière d'assurer une présence régulière sur place. Le fonctionnement est bien différent d'une prisons préventive et il convient donc de trouver la meilleure manière pour les aumôniers de se faire connaître et de prendre contact avec les personnes qui souhaitent les rencontrer. Les horaires pour les activités d'aumônerie sont aussi bien différents que ceux de Champ-Dollon et Curabilis étant donné que les personnes détenues travaillent pendant la journée dans différents ateliers. C'est donc en fin d'après-midi et en soirée que les rencontres ou les entretiens sont possibles. A la Brénaz, l'aumônerie dispose d'un bureau qui peut aussi servir pour les entretiens, et d'un lieu de culte à partager aussi avec l'aumônerie musulmane. A ce sujet **un groupe de travail interreligieux** a été constitué afin de réfléchir à l'aménagement de ce lieu. Des célébrations (cultes ou messes) sont maintenant organisées régulièrement par l'équipe des aumôniers.

Noël et Pâques : A l'approche de Noël nous avons pu distribuer un petit cadeau à chaque personne détenue dans les établissements de Champ-Dollon et de la Brénaz. Ceci concernait environ 800 personnes que nous sommes allés rencontrer un bref moment dans leurs cellules. Suite à nos remarques des années précédentes, nous avons obtenu de la direction de Champ-Dollon la possibilité de faire la distribution sur deux après-midis. Cela nous a donné un peu plus de temps pour les contacts. Le petit colis a pu être préparé grâce à une aide financière de l'Armée du Salut que nous remercions pour ce soutien. A Curabilis, des corbeilles ont été remises dans les diverses unités.

En ce qui concerne les célébrations de Noël, la direction de Champ-Dollon nous a autorisé à retourner à la salle de sport ce qui permet d'organiser un temps de rencontre et de convivialité après la célébration en disposant de plus d'espace. Mais le nombre de participant-e-s a été limité à 50 au maximum par célébration. Il y a donc eu 3 célébrations à Champ-Dollon, deux avec les hommes et une avec les femmes les 24 et 25 décembre. Une autre a eu lieu le 25 décembre également à La Brénaz.

Cette année encore un concert spirituel gospel de l'Avent a pu avoir lieu avec l'ensemble Savoy'Gospel à Curabilis.

En plus des célébrations pascales habituelles de l'aumônerie, une célébration de la pâques orthodoxe a pu être organisée avec la participation d'un célébrant de l'église orthodoxe roumaine

- **Groupe des visiteurs bénévoles:** : Les rencontres de formation se poursuivent sur un rythme mensuel. Une formation de base organisée début 2016 a permis au groupe d'accueillir 5 nouveaux visiteurs dans le courant de l'année.

Les visiteurs, régulièrement en contact le Ministère public (MP) et le Service d'application des peines et mesures (SAPEM) pour obtenir les autorisations de visites, étaient intéressés à mieux connaître leur fonctionnement. Nous avons pu recevoir en octobre la directrice du SAPEM, Madame Annick Pont-Robert. et le procureur général, Monsieur Olivier Jornot, a participé à notre rencontre de janvier 2017. Une visite a aussi pu être organisée l'automne dernier à la Prison de Champ-Dollon.

C'est donc une vingtaine de visiteurs qui rendent régulièrement visites à des personnes détenues, principalement à la prison de Champ-Dollon et occasionnellement à La Brénaz. Depuis la fin de l'année un ou deux visiteurs ont aussi accepté des visites à des personnes internées à Curabilis.

Le 30 janvier 2016, une **journée de formation avec les membres du Conseil et de l'équipe des aumôniers**, nous a permis d'aborder le thème "**Visiteurs bénévoles de prison, leur identité, leur action**" en nous basant sur la présentation d'un travail de recherche de deux étudiantes de la HETS de Genève.

Ces trois dernières années, la formation de base et la formation continue des visiteurs bénévoles de prison a pu être poursuivie grâce à **l'appui financier** de FONDIA. Ce soutien étant dégressif et limité dans le temps, une demande a été adressée au Canton pour nous permettre d'équilibrer nos comptes 2016 pour cette activité. Une aide financière de CHF 14'500 nous a été accordée pour l'année 2016 et le début de l'année 2017. Pour la suite, le Conseil de l'aumônerie a discuté de la **création d'une Association de soutien à l'accompagnement et au visites de personnes détenues**, afin qu'il soit possible de demander le renouvellement de cette aide pour les prochaines années. L'ECR ne souhaitant pas pour le moment participer à cette association, elle sera constituées par des personnes déléguées par l'EPG et l'ECC.

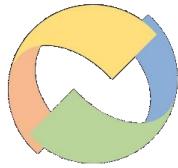
Un rapport séparé sur les activités du groupe des visiteurs bénévoles est à disposition sur le site : <http://prisons.epg.ch/visiteurs-benevoles>. Depuis deux ans, le secrétariat est assuré par l'un des membres du groupe (Francis Laverrière). Notre formateur externe est toujours Luc Wilhelm et la coordination de la formation est assurée par Maurice Gardiol (suppléant Eric Imseng). Christian Reist pour sa part coordonne la formation de base avec l'appui de Francis Laverrière et de Federica Cogo.

- **Conseil: Sébastien Voegeli**, avocat, a rejoint notre Conseil en septembre en tant que délégué de l'EPG. **Jean Tardieu** s'est aussi joint à nous à la fin de l'année en tant que délégué de l'ECR. Le Conseil s'est réuni à sept reprises en 2016 dans la salle de paroisse de l'ECC (St-Germain) les vendredis entre 12h et 14.

Le Conseil entend régulièrement des nouvelles de l'équipe de l'aumônerie, suit les différentes questions d'actualité ainsi que celles en lien avec le groupe des visiteurs bénévoles. En avril et en septembre, une délégation du Conseil a accompagné quelques membres de l'équipe des aumôniers pour des entretiens avec le Directeur de Champ-Dollon. Une telle rencontre a également eu lieu avec la direction de La Brénaz.

- **Contact avec les autorités cantonales** : Le **projet de Convention entre le Département de la Sécurité et de l'économie (Office cantonal de la détention) et les aumôneries** déjà approuvé par les 3 Bureaux des Eglises l'année dernière reste en attente des décisions que prendra le

Grand Conseil sur le **projet de loi sur la laïcité**. Le Conseil de l'aumônerie a été auditionné à ce sujet en février 2016 par la Commission des Droits humains du Grand Conseil qui débat toujours de projet. Aux dernières nouvelles le débat en plénum pourrait avoir lieu en automne 2017 !



- **Label oecumenica** : L'aumônerie œcuménique des prisons a reçu le label 2016 de la Conférence des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC). Ce label nous sera remis lors d'une cérémonie qui aura lieu le samedi 1^{er} avril 2017 à la Salle communale de Chêne-Bougeries. (Voir l'invitation sur le site <http://prisons.epg.ch>)
- **Autres sujets abordés par le Conseil et participations :**
 - Réflexions autour de la question du **secret professionnel**, confidentialité des aumôniers et des visiteurs. Nécessité de relire nos documents, notre charte et les vadémécum des aumôniers en tenant compte des diverses problématiques en lien avec cette question.
 - Discussions avec les aumôniers au sujet de **la participation aux célébrations chrétiennes de personnes d'autres religions** (en particulier musulmans). Le problème s'est particulièrement posé à La Brénaz.
 - Plusieurs aumôniers genevois ont participé à la rencontre romande des aumôniers de prisons: Le thème des risques de radicalisation dans les prisons a été abordé au cours de ces journées (octobre 2016)
 - Le président du Conseil et un ou deux aumôniers ont participé au Colloque « soins et spiritualités » au CHUV à Lausanne.(novembre 2016)

Annexes :

Rapport du groupe des visiteurs bénévoles de prisons